

Communication du DNP

L'objectif de cette journée de restitution est de partager avec tous les acteurs du marché financier les résultats finaux des travaux réalisés par les experts internationaux dans le cadre du projet de 'Réforme du marché Financier algérien phase I : évaluation et conception'.

Le projet de réforme du marché financier algérien a fait l'objet d'une convention signée le 12 mai 2011 entre le Gouvernement algérien, représenté par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère des Finances, et le PNUD.

Le projet qui s'inscrit dans le cadre de la coopération stratégique 2012-2014 conclue entre le Gouvernement algérien et le Système des Nations Unies en Algérie a pour objectif de concevoir le schéma cible d'organisation et de fonctionnement du marché financier en Algérie.

Il est doté d'un budget de l'ordre de 1.400.000 dollars, financé à hauteur de 39% par le gouvernement algérien, 21% sur les ressources de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse, 16% par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) et 24% par le PNUD.

La mise en œuvre du projet a été confiée à la COSOB.

Le pilotage institutionnel du projet est assuré par le Ministère des Finances et le PNUD.

Le comité de pilotage est composé de représentants du ministère des affaires étrangères, du ministère chargé des investissements, de la direction générale du Trésor, de la banque d'Algérie, de la SGBV et d'Algérie Clearing.

Le comité de pilotage a pour missions principales :

- le conseil stratégique et la supervision de la conduite du projet ;
- l'approbation des plans de travail annuels et des budgets et rapports y afférents ;

Le pilotage opérationnel du projet est assuré par un comité de coordination dirigé par le directeur national de projet, assisté par un coordonateur de projet et composé de représentant des parties prenantes.

Le comité de coordination donne un avis technique sur les orientations et les choix conceptuels, il encadre les travaux des groupes de travail et rapporte ses conclusions au comité de pilotage.

Le projet de réforme s'est fixé cinq objectifs prioritaires, identifiés et adoptés par la place financière :

- développement du marché et renforcement des capacités des infrastructures de marché ;
- réorganisation et professionnalisation des métiers du marché ;
- modernisation du cadre juridique ;
- modernisation des systèmes d'information liés au marché ;
- Formation des intervenants et communication en direction des parties prenantes.

La réalisation des travaux a été menée par une unité de gestion de projet composée d'experts internationaux et nationaux recrutés dans le cadre du projet, des équipes de la COSOB, de la SGBV et du PUND appuyés par un comité juridique, un comité informatique et des groupes de travail composés des intervenants du marché pour discuter de thèmes intéressants aussi bien les métiers que l'organisation et la transparence du marché et la formation.

Après une 1^{ère} étape d'évaluation (16 oct 2011 au 15 déc 2011) qui a permis aux experts de conforter le diagnostic déjà établi par les professionnels de la place et d'identifier les forces et faiblesses du marché, la seconde phase, d'une durée fixée à huit mois (20 mai 2012 au 5 déc 2012), a été une phase de réflexion et de recherche de consensus en vue de fixer un objectif à atteindre en termes de taille critique du marché, à définir un schéma cible organisation et de fonctionnement du marché, et des recommandations pour son développement qui doivent s'achever, après validation, par l'élaboration d'un plan de développement et de modernisation du marché financier.

Le plan développement et de modernisation du marché financier va définir un certain nombre d'actions et de mesures qui vont se traduire soit par des modifications du cadre juridique, soit par la mise en place de nouvelles procédures ou l'introduction de nouvelles technologies.

Les résultats des travaux effectués par objectif :

- **développement du marché et renforcement des capacités des infrastructures de marché**

Les travaux menés sur ce plan ont permis de fixer des objectifs de développement du marché à moyen terme pour permettre aux acteurs d'évaluer leur propre développement.

Ils ont permis également de proposer des recommandations pour relancer l'offre et la demande de titres, notamment en ce qui concerne :

- la diversification des produits financiers adaptés aux besoins des émetteurs et des investisseurs ;
- le développement du capital risque pour financer les PME ;
- la promotion de fonds et le développement de la gestion d'actifs ;

Les travaux ont permis également de proposer un modèle d'organisation et de fonctionnement du marché qui a été établi dans une logique de modernisation de l'organisation actuelle.

- **réorganisation et professionnalisation des métiers du marché**

Il s'agit à ce niveau d'élargir la gamme des activités que peuvent exercer les intermédiaires, en s'inspirant des pratiques internationales, tout en mettant en place les règles déontologiques et prudentielles à même d'assurer la protection des investisseurs et l'intégrité du marché.

Cela a permis d'identifier les activités liées au marché financier, les conditions de leur exercice et de supervision.

Les consultations menées par l'expert avec les parties concernées ont permis de proposer une organisation cible au sein des sociétés prestataires de services d'investissement.

- **Systèmes d'information**

L'objectif est de concevoir les futurs systèmes des institutions du marché de capitaux algérien et de livrer un cahier des charges permettant de mettre en œuvre le chantier informatique lié à la réforme du marché financier algérien.

Les travaux réalisés ont permis définir quelles seront les caractéristiques des systèmes d'information qui conviendront le mieux aux institutions du futur Marché Financier en tenant compte à la fois des processus existants et des recommandations élaborées dans le cadre de la définition d'un schéma d'organisation du marché financier algérien.

Cette phase de conception a permis de dégager aujourd'hui deux chantiers majeurs pour les systèmes d'information de la place financière algérienne :

1. dans une 1^{ère} étape, le chantier « Marché » qui va mettre en place à la Bourse d'Alger et à la COSOB une technologie de pointe autorisant le développement de l'activité,
2. dans une seconde étape, un chantier « Intermédiaires et Post Marché » qui donnera les moyens à tous les autres acteurs de suivre l'élan impulsé par la Bourse.

- **Modernisation du cadre juridique**

Le consensus adopté par toutes les parties qui ont participé aux travaux du chantier juridique est de passer d'un système de réglementation basé sur des règles précises à un système basé sur les principes.

Le système de réglementation basé sur les principes, adopté par un certain nombre de pays tels que les Etats unis, le Canada ou le Royaume Uni, permet une certaine souplesse, une adaptation rapide à l'évolution du marché et la consultation des professionnels.

Cette approche nécessite toutefois de s'appuyer sur le renforcement des pouvoirs du régulateur dans la surveillance et le contrôle de l'application de la réglementation.

L'objectif recherché est l'équilibre entre la protection des investisseurs et la flexibilité nécessaire pour le développement du marché.

- Assurer la protection des investisseurs et le bon fonctionnement du marché ;
- S'aligner sur les standards internationaux fixés par l'IOSCO ;
- Tenir compte des meilleures pratiques internationales.

- **La Formation et communication**

- proposition d'un dispositif de certification qui inclut un fascicule qui définit le contenu de la formation, une approche en matière de validation de l'examen et le cadre juridique de mise en œuvre, à partir d'une analyse comparative des pratiques existant au niveau international ;

- les conclusions relatives aux rapports des différents experts ont souligné les besoins urgents de la place boursière algérienne de se doter d'analystes financiers : des études menées au niveau des pays limitrophes (Maroc et Tunisie) ont permis de souligner des expériences positives sur ce plan. La mise en place de formations d'analystes financiers au sein des marchés financiers du Maroc et de la Tunisie a largement contribué au développement de leur bourse

Un partenariat international pour monter cette formation a été identifié et devra être concrétisé en 2013.

Une formation de cette qualité devrait contribuer au développement du marché boursier algérien. Elle permettrait de doter la place boursière algérienne d'une des activités essentielles actuellement manquantes et dont elle a sans aucun doute besoin.

- Constituant un élément de communication sur les places financières, la mise en place d'un site internet boursier de référence qui répond aux besoins de la place de manière globale a été considérée comme une des actions immédiates à mettre en œuvre sur le plan de la communication.

A ce titre, l'expert a élaboré un cahier des charges pour mettre en place un site boursier de référence. Ce site doit être un site d'information boursière de référence à vocation éducative.

Il doit être complet en termes d'offres de services (communication, éducation) : il doit fournir tant des informations au niveau de l'actualité économique, financière et boursière locale qu'internationale.

Il réunit les établissements financiers de la place sur une même page et offre à l'internaute un accès direct à leurs sites, il met à disposition du naviguant toutes les nouveautés concernant la bourse d'Alger et finalement, il offre un volet éducatif innovant à travers l'accès à la formation (certification, e-learning, séries éducatives) et l'accès à l'information (rapports d'analystes, études...).

La mise en place de ce site devra contribuer au développement du marché boursier algérien de manière intéressante.

Conclusion

Ces recommandations sont le résultat d'un travail d'expertise, de recherches et d'études mais également le résultat d'échanges et de concertation avec tous les acteurs du marché, publics et privés, soit dans les groupes de travail soit à travers les rencontres organisées par l'unité de gestion de projet avec toutes les parties prenantes.

Cette phase de conception a permis de faire émerger des propositions concrètes d'action immédiate, mais aussi des orientations à plus long terme.

Les recommandations et les pistes de réflexion permettent d'élaborer un plan de développement et de modernisation du marché financier dont la mise en œuvre devra être engagée sans délai.

Pour cela, il est proposé de mettre en place un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre du plan selon un calendrier défini.

Ce mécanisme devra permettre de traiter les contraintes rencontrées, de répartir les tâches entre tous les acteurs du marché, et d'assurer la communication sur les réalisations effectuées.

La rencontre d'aujourd'hui est l'occasion de partager ces résultats et de recueillir les avis et propositions des acteurs du marché pour enrichir les recommandations qui vous sont présentées.

Enfin, je voudrais remercier les experts pour le travail professionnel accompli et les efforts qu'ils n'ont pas ménagés pour apporter leur contribution au challenge que l'on s'est fixé, sans oublier les cadres du PNUD qui ont apporté un soutien certain dans la réalisation du projet.